



CONSEIL GÉNÉRAL
DE
COINSINS

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU LUNDI 05 DECEMBRE 2022**

La Présidente Catherine FAUPEL ouvre la séance à 20h15.

L'ordre du jour est le suivant :

1. **Appel**
2. **Adoption du procès-verbal de la séance du 10 octobre 2022**
3. **Communications du Bureau**
4. **Préavis N° 007/2022** relatif à l'adoption du budget pour l'année 2023 :
 - a) présentation par la Municipalité
 - b) rapport de la Commission de Gestion et des Finances
5. **Informations municipales**
6. **Divers et propositions individuelles**

1. Appel

L'appel fait constater la présence de 37 conseillères et conseillers. Le quorum est atteint. Vu ce qui précède, le Conseil peut valablement délibérer.

La Présidente prend note que personne ne désire se faire assermenter.

2. Adoption du procès-verbal de la séance du 10 octobre 2022

La lecture du procès-verbal n'est pas sollicitée et ce dernier est approuvé à la majorité moins une abstention.

3. Communications du Bureau

La Présidente explique avoir été approchée par M. Yannick SUBLET, membre de la Commission de Gestion et des Finances, qui informe de sa prochaine démission du Conseil Général. Les Conseillers sont dès lors avisés qu'un nouveau membre devra être élu à un prochain Conseil, la lettre de démission devant encore être reçue en confirmation.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU LUNDI 05 DECEMBRE 2022

4. Préavis N° 007/2022 relatif à l'adoption du budget pour l'année 2023 :

- a) La Présidente donne la parole au Syndic Laurent BARDET qui propose de ne pas procéder à la lecture complète du préavis municipal. La proposition étant acceptée, seule la conclusion est lue en recommandant à l'assemblée d'approuver le budget 2023.
- Celui-ci nous informe que le budget prévoit un total des recettes de Fr. 4'033'290.- et un total des dépenses de Fr. 3'851'660.- dont résulte un excédent de revenus de Fr. 181'630.-.
- b) La Présidente remercie la Municipalité et prie la Commission de Gestion et des Finances de porter à la connaissance des Conseillers leur rapport par l'intermédiaire de Mme Lucy NIGGLI.
- La Commission constate un budget communal 2023 bénéficiaire, et ce malgré les prévisions de hausses de coûts énergétiques, dont les points relevés sont les suivants :
- *Administration - Traitement* : engagement d'un(e) remplaçant(e) pour le poste de secrétaire municipal(e) afin que Mme Ruchonnet puisse procéder à la passation des dossiers avant sa retraite prévue à fin 2023,
 - *Autres bâtiments communaux - Entretien Auberge* : identification des équipements vétustes qu'il faudra réparer ou remplacer en cas de nécessité,
 - *Complexe Bois-de-Chêne - Electricité eau et combustible* : les économies liées à l'autoconsommation d'électricité sur une partie de l'année ne sont pas significatives et seront vraisemblablement absorbées par l'augmentation des coûts de l'électricité à venir.
 - *Sécurité sociale – Accueil petite enfance* : la commission félicite la Municipalité pour la mise en place du transport des enfants Coinsinois, scolarisés à Duillier pour se rendre à l'UAPE de Vich,
 - *Plan d'investissements futurs* : sans relever d'observation particulière, la Commission recommande de les financer sans emprunts afin de garder l'équilibre financier communal.
 - *Budget SIAEP Coinsins-Duillier pour 2023* : tenue simple et claire, à relever un nouveau poste indiqué "vente eau" budgétisé à CHF 5'300.- à titre de recettes pour l'ensemble du SIAEP.
- Ce rapport propose d'accepter le budget 2023 tel que présenté.

La Présidente Catherine FAUPEL remercie, ouvre la discussion et la clôt, personne ne demandant la parole.

Il est passé au vote :

Le Conseil général de Coinsins

Vu le préavis municipal N° 007/2022
Ouï le rapport de la Commission de gestion et des finances
Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU LUNDI 05 DECEMBRE 2022

Décide

1) d'approuver à l'unanimité le budget 2023 tel que présenté

5. Informations municipales

Le Municipal Olivier MERMOUD précise que le plan d'affectation communale et de constructions sera probablement présenté avant l'été 2023.

Le Municipal Serge CERATO nous informe que le chantier du Collège du Bois-de-Chênes avance selon le planning prévu. La dalle du rez-de-chaussée sera coulée avant Noël sauf imprévus.

Le Syndic Laurent BARDET revient avec quelques précisions concernant l'éclairage public en cas de coupure par manque d'électricité. Dans le but de ne pas être pris de court si le cas se produit, un plan de gestion sera mis en place. Il confirme également que l'éclairage des routes cantonales et des passages piétons sera maintenu. Quant au plan de secours (PRU), celui-ci est en cours de validation à la Préfecture.

Pour l'avenir, le souhait d'un éclairage plus doux dans la commune est envisagé. Une panne totale début novembre, qui a rendu notre village lugubre selon un courrier reçu, n'était pas volontaire, l'origine étant un court-circuit entre l'école et l'auberge qui a été résolu depuis.

Concernant le curage de la baigne aux chevaux, la mise à l'enquête sera affichée ces prochains jours jusqu'à fin janvier. Si il n'y a pas de soucis lors de l'enquête publique, la baigne sera nettoyée d'ici mars afin de garder les eaux saines.

Pour les eaux claires/usées, le règlement sera finalisé courant 2023 et l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs sera repoussée pour 2024.

En ce qui concerne une demande pour des bus entre Coinsins et Gland, la fondation BVA et la commune envisagent de convenir d'une collaboration pour un trajet en bus 1 à 2x le matin et 1 à 2x le soir, au départ de Gland jusqu'à l'auberge de Coinsins.

Afin de connaître l'utilité effective d'une telle offre, il est demandé aux conseillers de communiquer leurs intérêts pour ces trajets.

Pour finir, M. Laurent BARDET tient à remercier chaleureusement la participation des conseillers, les membres de la Municipalité, la secrétaire municipale Mme Bernadette RUCHONNET, la préposée au Contrôle des habitants Mme Catherine FAUPEL, la boursière Mme Anick DELAY et l'employé communal M. Oscar ZARLOTTIN pour leur engagement durant l'année écoulée.

6. Divers et propositions individuelles

M. Philippe SCHNEIDER tient à remercier la Municipalité pour la mise en place d'un sapin de Noël au bâtiment des 4 Vents mais regrette cependant qu'il n'y ait pas de guirlandes lumineuses.

M. Aurelio MOCCIA nous informe, au nom de l'amicale des pompiers, que la raisinée s'est à nouveau déroulée avec succès. Pour sa part, il souhaite arrêter sa participation à cette activité et une collaboration avec la jeunesse de Coinsins est envisagée pour reprendre le flambeau.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU LUNDI 05 DECEMBRE 2022

De son côté, il a envie d'organiser des ateliers de cuisine qui seraient moins fatigants et lance un appel à prendre contact avec lui pour élaborer un nouveau projet.

M. MOCCIA lance un autre appel à des musiciens motivés, afin d'organiser un groupe musical en vue du 1^{er} août. Enfin, il demande si la Municipalité a prévu une collecte des produits dangereux et de peinture prochainement ?

Le Syndic répond que c'est prévu et qu'en attendant l'annonce de la date, les citoyens sont priés de n'amener aucun de ces produits à la déchetterie.

M. André BOZZINI se propose de faire le discours le 1^{er} août prochain et souhaite avoir 'carte blanche' pour proposer un texte humoristique.

Pour le dernier Conseil de l'année, le Syndic Laurent BARDET souhaite à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2023 malgré les 'vents contraires' annoncés.

La parole n'étant plus demandée, la Présidente remercie l'assemblée et souhaite à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne année 2023.

La séance est levée à 20h45.

La Présidente :



Catherine FAUPEL



La Secrétaire :



Gayle ADAMS